

Ecole d'Application  
de l'Aviation Légère  
de l'Armée de Terre

Le Cannet des Maures, le 02.04.1999.

Base école Général LEJAY

Le Colonel

-ooOoo- ORDRE DU JOUR N° 18 -ooOoo-

Le lieutenant-colonel GELSI quitte le métier des armes au terme de plus de 25 années consacrées au service de son pays, dont 16 dans l'aviation légère de l'armée de terre.

Il s'engage le 1<sup>er</sup> septembre 1974 au titre du prytanée militaire de la flèche et rejoint le 4<sup>ème</sup> Régiment de Hussards à Besançon le 1<sup>er</sup> août 1977. Admis au peloton d'élèves officiers de réserve, il est affecté à l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et Cavalerie à Saumur le 1<sup>er</sup> décembre 1977. Le 1<sup>er</sup> avril 1978, il intègre le corps des officiers de réserve en situation d'activité puis est nommé aspirant à la même date.

En septembre, il est admis à l'Ecole Militaire Interarmes à Coëtquidan. Promu sous-lieutenant, il choisit l'arme du Génie et rejoint l'école d'application de son arme à Angers. Lieutenant le 1<sup>er</sup> août 1980, il est affecté au 19<sup>ème</sup> Régiment du Génie à Besançon en qualité de chef de section. Jeune officier à la vocation militaire affirmée, d'excellente présentation et d'abord sympathique, c'est un chef de section de bonne valeur.

Du 5 avril au 28 octobre 1983, il suit le stage de formation d'observateur pilote de l'aviation légère de l'armée de terre à Dax puis à l'issue rejoint le 2<sup>ème</sup> Régiment d'Hélicoptères de Combat à Friedrichshafen au sein des forces françaises en Allemagne. En 1984, qualifié observateur pilote puis chef de patrouille sur hélicoptère léger et d'attaque, il est promu capitaine en août de la même année et obtient la qualification de pilote d'hélicoptère de manœuvre en vol aux instruments en 1985.

Muté le 23 juillet 1987 au 3<sup>ème</sup> Régiment d'Hélicoptères de Combat à Etain, il prend le commandement d'une escadrille d'hélicoptères de manœuvre. Calme et réfléchi, maîtrisant parfaitement les techniques aéromobiles, il maintient son escadrille à un très haut niveau opérationnel. Proche de ses hommes, ayant le contact humain facile, il obtient naturellement l'adhésion de ses cadres. Désigné pour une mission en République Centrafricaine d'août à décembre 1988, il s'est personnellement distingué au cours d'une opération au Niger.

Présent au 5<sup>ème</sup> Régiment d'Hélicoptères de Combat à Pau le 7 août 1989, il prend les fonctions d'officier instruction. Organisé, techniquement très compétent, il a assuré avec beaucoup de rigueur le suivi de l'instruction, en particulier dans la partie spécifique ALAT. Il participe à l'opération « Salamandre » du 3 août au 24 septembre 1990 puis à l'opération « Daguet » du 25 septembre au 11 décembre 1990. Observateur pilote très expérimenté, officier à l'esprit méthodique et réfléchi, il donne la plus totale satisfaction au cours de ces opérations.

Promu chef de bataillon le 1<sup>er</sup> août 1992, il rejoint le 4<sup>ème</sup> Régiment d'Hélicoptères de Commandement et de Manœuvres à Essey-les-Nancy. Il est désigné le 20 mai 1993 pour participer à l'opération « APRONUC » au Cambodge comme officier opérations chargé de la sécurité des vols. Il s'intègre facilement au sein de l'état-major multinational grâce à son professionnalisme et son souci de la sécurité. Il se distingue particulièrement en effectuant sous le feu de l'ennemi, l'évacuation sanitaire d'un soldat pakistanais très grièvement blessé et se voit récompensé par une citation à l'ordre de la brigade avec attribution de la croix de la valeur militaire étoile de bronze.

En 1995, il participe à l'opération « Epervier » au Tchad en qualité de chef de détachement ALAT, qu'il commande avec une rare maîtrise et une grande efficacité grâce à son expérience acquise sur les théâtres opérationnels.

Officier adjoint au bataillon ALAT durant l'opération « Salamandre » du 25 octobre 1996 au 10 mars 1997 en Ex-Yougoslavie, il fait preuve de grandes qualités militaires et professionnelles, contribuant largement à la réussite de la mise en place progressive des unités d'aviation légère étrangères. Ses actions lui valent l'attribution d'une lettre de félicitations du commandement.

A l'été 1997, il rejoint l'état-major de l'Ecole d'Application de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre au Cannet des Maures en qualité d'officier communication information. Calme, faisant preuve d'un jugement sain et de remarquables qualités d'organisation, il s'acquitte aisément des missions qui lui sont confiées.

Chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre national du mérite, le lieutenant-colonel GELSI totalise plus de 2600 heures de vol dont 220 en survol de territoires hostiles. Officier de très grande qualité, entièrement dévoué à l'institution militaire, il mérite la reconnaissance et l'estime de tous et peut-être légitimement fier du devoir accompli.

Le Lieutenant-colonel (TA) MARY  
Commandant la base école Général LEJAY